



**DIRECTION
DES ROUTES**

Dossier suivi par :
Pierrick CHARBONNEL
Tél : 05 61 94 54 60
Courriel : routes.luchon@cd31.fr
Réf. à rappeler :
CAB2024-4283/trafic RD26

Toulouse le 16 AVR. 2025

Collectif Cagire Sans Usine

Madame,

Par courrier du 7 décembre 2024, vous sollicitez les services de la Direction des routes du Conseil départemental de la Haute-Garonne au sujet d'un important trafic de poids lourds suite à l'installation de l'usine (SIMAJ) sur la RD 26 sur le territoire de la commune d'Estadens.

Je vous informe qu'un relevé de comptage de la circulation sur la RD 5 B à un peu plus de 1 km de l'implantation de la future usine avait été effectué en février 2024.

Il est apparu à l'examen de ce comptage que cette route montre qu'il y a 102 poids lourds par jour, soit 7,1 % (donc déjà au-dessus de 5 %) et qu'actuellement, ce phénomène ne gêne aucune personne.

De plus, ces 10 poids lourds en aller / retour par jour (soit 20 PL / jour) représentent seulement une augmentation de 1,3 % (122 PL / 1447 V = 8,4 %) du taux de poids lourds dans le trafic et une augmentation de 19,6 % du nombre de poids lourds par jour.

Par conséquent, cet itinéraire démontre déjà qu'il est largement capable de supporter ce trafic de poids lourds et que le Conseil départemental est bien en mesure de l'entretenir.

Au vu de ces éléments, je vous indique que le Conseil départemental ne réalisera pas d'aménagement particulier sur le réseau routier départemental à savoir la RD 26 afin de supporter ces 20 poids lourds en plus par jour.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Gregori Mayeur
DR - Directeur des routes
11 avr. 2025

Secteur routier
Bagnères-de-Luchon
Rue Clément Ader
31110 Bagnères-de-Luchon

Pour le Président du Conseil
départemental, et par délégation,
Le Directeur des Routes